

Discours du Président

-

Lundi 31 janvier 2022

-

1^{ère} Réunion – Budget Primitif

Mes chers collègues,

En fin d'année 2021, nous avons appris avec émotion et tristesse, le décès de notre ancien collègue Dominique VOIX.

Je vous invite à observer, en sa mémoire, un moment de recueillement auquel je souhaite aussi associer le souvenir des agents de notre collectivité qui nous ont quittés cette année passée ou encore tout récemment.

Je vous remercie.

Dans la vie d'une collectivité l'élaboration et le vote du budget constituent un acte majeur.

Ce budget primitif 2022 est le premier de la nouvelle mandature, suite aux élections de juin 2021.

Je le qualifierai de budget de continuité et de rupture.

Contrairement aux apparences ces deux notions ne sont pas contradictoires.

Elles traduisent notre capacité collective à nous adapter au monde d'aujourd'hui, à ses évolutions, à ses contraintes et surtout à ses enjeux pour demain.

Continuité:

- Ce budget est fidèle aux orientations budgétaires dont nous avons débattu en fin d'année 2021,
- Ce budget confirme aussi notre engagement et notre priorité pour « L'union des forces du territoire » avec une volonté, une ambition, une détermination à soutenir les initiatives et les projets des intercommunalités et communes au titre de notre compétence solidarités territoriales
- Ce budget réaffirme également les fondamentaux de notre politique financière que Philippe Dallemagne nous détaillera.

Dans son apparente complexité, qui est réelle, la gestion financière doit être compréhensible pour tous si l'on identifie bien ses enjeux.

Elle nécessite de la rigueur et de la constance avec la souplesse d'adaptation à un environnement en évolutions permanentes.

Vous connaissez mon intérêt pour le jeu des lettres et des mots.

Rassurez-vous je n'évoquerai pas aujourd'hui la loi des 5C.

Notre équation financière c'est l'ADIE.

L'ADIE, c'est surtout un réseau National important qui œuvre dans le domaine de l'économie, de son dynamisme, de son évolution.
Agence pour le Droit à l'Initiative Economique.

Notre équation ADIE à nous elle est financière :

A : comme Autofinancement
D : comme Dette
I : comme Investissements
E : comme Equilibre

Cet équilibre entre ces trois fondamentaux de la gestion financière est essentiel.
Nous le préservons et le renforçons dans ce budget 2022.

Mais ce budget est aussi un budget de rupture, imposé par le contexte sociétal

Rupture :

- Rupture liée aux enjeux du bien vivre ensemble et aux aspirations et attentes de nos concitoyens en matière de climat, d'environnement, de biodiversité de transition énergétique ou d'après épidémie Covid-19.
- Rupture lié à la nécessité de répondre encore davantage dans notre mission de solidarités humaines, aux situations d'isolement et de détresse. Cela se traduit par une évolution significative, des dépenses dites de fonctionnement, près de 3 %.

Je pense à ce sujet, que le dogme de la seule dépense d'investissement vertueuse et de la limitation effrénée des dépenses de fonctionnement dans les budgets de nos collectivités locales est à revisiter.

Fonctionnement ou investissement, l'argent sort toujours de la même caisse.
À nous de l'utiliser et de la façon la plus pertinente.

- Rupture que j'appelle de mes vœux, par l'éventuelle entrée en vigueur de la loi 3 DS (décentralisation, déconcentration, différenciation, simplification)
(Pas parfaite, mais mérite d'exister)
(Commission Mixte Paritaire ce jour)

Les évolutions de la société qui s'impose à nous nécessitent des réponses claires, pertinentes et rapides.

La Collectivité départementale et reconnue, appréciée et saluée dans sa réactivité.

Dans un monde où tout s'accélère, c'est essentiel.

Dans ce contexte, mon vœu le plus cher est que dans l'Aube nous puissions amender ce dicton populaire qui prétend que seul on va plus vite même si ensemble on va plus loin.

Nous ferons la démonstration qu'ensemble on va certes plus loin mais qu'on peut aussi y aller plus vite.

(Remerciements aux services)

L'humain est au cœur de nos missions et préoccupations.

Dans le contexte général en pleine évolution que nous connaissons, je souhaite donner à notre réunion de juillet 2022 une tonalité et une importance particulières.

Cette réunion de juillet est traditionnellement essentiellement statutaire et de portée limitée sur la vie de notre collectivité.

Je souhaite la consacrer, en cette année 2022 à nos politiques d'aides aux plus démunis, aux plus fragiles.

Je souhaite qu'elle soit aussi l'occasion de témoigner notre considération, notre reconnaissance pour celles et ceux qui s'engagent et s'investissent au service de leurs concitoyens.

En ce sens nous traiterons de mesures nouvelles et ambitieuses concernant:

- L'insertion des bénéficiaires du RSA
- L'Autonomie des personnes âgées et handicapées
- Le soutien au monde associatif

Ce monde associatif est appelé à jouer un rôle majeur dans la période de reconstruction du lien social qui suivra le desserrement des contraintes liées à l'épidémie COVID-19.

Ce monde associatif nous lui témoignons déjà notre considération et notre reconnaissance lors de cette réunion budgétaire. (modalités)

Nous irons plus loin pour soutenir celles et ceux qui s'engageront dans les mois à venir pour faire vivre et perdurer ce mouvement solidaire essentiel à l'équilibre de notre société.

Mes chers collègues,

Avant de conclure mon propos, je tiens aussi à préciser que ce budget 2022, constitue la traduction concrète et fidèle des engagements que nous avons portés lors des dernières élections départementales.

À un moment où nombre de nos concitoyens doutent de la confiance qu'ils accordent à leurs représentants élus, le respect de la parole publique est essentiel.

Nous allons apporter réponses aux besoins d'aides et de soutien des publics fragiles et démunis.

Nous allons aussi apporter réponse à la nécessité dans ce cadre de renforcer l'identité et l'attractivité de l'aube qui construisent son avenir et celui de ses habitants.